

huitième à la cinquième place, tandis que celles vers l'URSS et la République populaire de Chine ont reculé respectivement des cinquième et sixième places aux sixième et septième. Les importations en provenance du Venezuela sont demeurées en cinquième position et celles en provenance de la France en sixième; l'Australie, l'Italie et la Suède, qui n'ont enregistré que de légères variations, ont conservé les septième, huitième et neuvième positions durant cette période.

Dans le classement des régions géographiques selon leur part de l'accroissement des exportations entre 1970 et 1973, l'Europe orientale vient en première position (avec un accroissement annuel de 32.2%), suivie des autres pays d'Asie (23.9%), des Amériques (14.6%), du Moyen-Orient (10.2%), de l'Europe occidentale (5.1%), de l'Océanie (1.8%) et des autres pays d'Afrique (1.7%). Pour ce qui est de l'accroissement des importations au cours des quatre années, le Moyen-Orient occupe la première place (41.1%), suivi des autres pays d'Afrique (23.7%), de l'Europe orientale (21.7%), des autres pays d'Asie (20.6%), de l'Océanie (19.4%), des Amériques (17.0%) et de l'Europe occidentale (15.1%).

18.2.2 Marchandises

Des renseignements détaillés sur la composition des exportations du Canada en 1972 et 1973 figurent au tableau 18.27. Pour ce qui est du commerce avec les États-Unis, les animaux et produits comestibles, les minerais métalliques, le pétrole brut, le bois d'œuvre résineux et la pâte de bois, qui en 1973 constituaient 29.5% des exportations vers ce pays, sont intervenus pour 42% de l'accroissement des exportations par rapport à 1972. Par contre, les véhicules automobiles et pièces de véhicules automobiles, qui figuraient pour environ 31% des exportations destinées aux États-Unis en 1973, ne représentaient que 20.5% de l'augmentation des exportations vers ce pays. Quant au commerce avec les pays autres que les États-Unis, les animaux et produits comestibles (autres que le blé), les minerais métalliques, les autres matières brutes et le bois d'œuvre résineux figuraient pour 44% des exportations de 1973 et pour plus de 57% de l'accroissement des exportations.

Le tableau 18.28 donne des détails sur les importations du Canada en 1972-73. Pour ce qui est du commerce avec les États-Unis, les animaux et produits comestibles figuraient pour 6% des importations en 1973 et pour plus de 9% de l'accroissement des importations en provenance de ce pays. Les importations de véhicules automobiles et de pièces de véhicules automobiles ont maintenu leur part, soit près de 33.5%, de l'accroissement des importations. Par ailleurs, les matières brutes et demi-produits industriels représentaient une proportion de l'augmentation légèrement inférieure à leur part des importations, qui était de 20%. Dans les pays autres que les États-Unis, les animaux et produits comestibles, le pétrole brut et autres matières brutes figuraient en 1973 pour 32.5% de l'ensemble des importations et pour près de 57% de l'augmentation des importations en provenance des pays d'outre-mer. Les importations de pétrole représentaient à elles seules plus de 13.5% de l'ensemble des importations en provenance des pays d'outre-mer et près de 25.5% de l'accroissement des importations. Les importations de produits automobiles en provenance des pays d'outre-mer ont régressé en 1973.

18.2.3 Section et degré de fabrication

Les tableaux 18.29 et 18.30 présentent des séries chronologiques sur le commerce extérieur du Canada, par section et par degré de fabrication, pour certaines années entre 1956 et 1973. Les estimations pour les années antérieures à 1958 sont sujettes à certaines réserves à cause de l'introduction de classifications commerciales des marchandises révisées au début des années 60. Pour répartir statistiquement les exportations et les importations selon le degré de fabrication, c'est-à-dire à l'intérieur des catégories suivantes: matières brutes, demi-produits et produits finals, il a fallu établir une classification secondaire des marchandises dans certaines sections de la Classification type des marchandises (CTM). Les animaux vivants (Section 1), qui sont un produit naturel, entrent dans la catégorie des matières brutes. Les denrées alimentaires, aliments pour animaux, boissons et tabacs (Section 2) sont répartis de la façon suivante: les matières brutes comprennent les produits naturels dont le traitement consiste uniquement dans le nettoyage ou la préparation en vue de l'expédition, comme par exemple les fruits et légumes frais, le sucre brut, etc.; les demi-produits comprennent les stocks commerciaux d'aliments pour animaux et les produits qui subissent d'autres transformations au lieu d'être utilisés pour la consommation directe; les produits finals comprennent la